



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17407
19 août 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 AOUT 1985, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de l'appel lancé le
19 août 1985 par Shri Rajiv Gandhi, premier ministre de l'Inde, pour la libération
de M. Nelson Mandela et de vous prier de bien vouloir le faire distribuer comme
document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Inde auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) N. KRISHNAN

Annexe

Appel lancé le 19 août 1985 par Shri Rajiv Gandhi, premier ministre
de l'Inde, pour la libération de M. Nelson Mandela

La récente escalade de la violence en Afrique du Sud préoccupe profondément la communauté internationale. Des centaines, sinon des milliers d'innocents ont perdu la vie, la majorité noire indigente s'est encore appauvrie, le déni des droits de l'homme et de toute liberté s'est encore aggravé par l'imposition de l'état d'urgence dans plusieurs districts habités par la population noire, situation qui est la conséquence directe de la politique d'apartheid pratiquée par le régime raciste d'Afrique du Sud.

La violence fait implicitement partie de la théorie et de la pratique du fanatisme racial qui constitue l'essence de l'apartheid. Lutter contre cette tyrannie est la réaction naturelle et juste du peuple opprimé d'Afrique du Sud, c'est notre cause à tous. L'homme qui personnifie cette lutte et les souffrances qui l'accompagnent est Nelson Mandela, condamné depuis 23 ans au régime cellulaire dans une prison tristement célèbre d'Afrique du Sud. On s'étonne à l'idée que le Gouvernement sud-africain s'attendait à voir cet idéaliste accepter des conditions humiliantes comme prix de sa libération. Il pensait peut-être que toutes ces années d'incarcération auraient brisé le moral de Nelson Mandela et qu'il accepterait d'obtenir sa "liberté" personnelle en reniant les idéaux de toute une vie. Sa réponse à l'offre de libération sous condition qui lui a été faite par le gouvernement en février dernier est un émouvant témoignage de sa volonté inébranlable. Cette réponse, lue par sa fille au cours d'un meeting, disait : "Je suis en prison en tant que représentant du peuple et de votre organisation, l'African National Congress, qui a été interdit. Qu'est-ce que cette liberté que l'on m'offre tant que l'organisation du peuple reste frappée d'interdiction? Ma propre liberté m'est chère, mais j'attache encore plus de prix à votre libération de l'apartheid. Je ne peux pas vendre les droits que j'ai acquis à ma naissance, pas plus que je ne suis disposé à vendre, en échange de ma liberté, les droits que mon peuple a acquis à sa naissance".

Il faut amener l'Afrique du Sud à la raison. Il faut l'obliger à libérer Nelson Mandela sans condition. Le seul moyen d'y parvenir est d'isoler complètement les racistes. Il est vain d'espérer que l'on puisse, en coopérant de quelque façon que ce soit avec ce régime, disposer de moyens de pression ou d'influence pour améliorer la situation.

C'est pourquoi j'adresse un appel sérieux à tous les gouvernements en leur demandant d'exiger la libération sans condition de Nelson Mandela et de ses collègues et de rompre toute relation avec le régime raciste de Pretoria.

